

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 17 avril 2012 à 19h30, en la salle du conseil Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Messieurs les conseillers André Legault, René Pinsonneault et Daniel Leblanc

Madame Lucie Coallier, greffière

SONT ABSENTS : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier,
Messieurs les conseillers Daniel Taillefer et Marcel Rainville

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

Chacun des membres du conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par la greffière le 12 avril 2012, à tous les membres du conseil.

12/04/138 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil.

ADOPTÉE

12/04/139 FIN AU LIEN D'EMPLOI - EMPLOYÉ NO. 321

CONSIDÉRANT que l'employé no. 321 s'est absenté du travail sans donner d'avis ou sans raison valable l'empêchant de le faire depuis le 10 avril 2012;

CONSIDÉRANT l'article 18.02 d) de la convention collective qui prévoit la perte de l'ancienneté et du lien d'emploi pour une telle absence d'une durée de trois jours consécutifs.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller René Pinsonneault

ET RÉSOLU : Unaniment

DE CONSTATER la perte d'ancienneté et d'emploi de l'employé no. 321 en raison de l'application de l'article 18.02 d) de la convention collective.

ADOPTÉE

12/04/140 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 580-19 INTITULÉ : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 580 »

Monsieur le conseiller Daniel Leblanc donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 580-19 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 580, afin :

- de modifier la grille des usages et normes C-38 pour y inclure les usages de la vente au détail de radios, de téléviseurs, de système de sons, et d'instruments de musique ainsi que la vente d'équipements et d'accessoires d'informatique ».

12/04/141 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 580-20 INTITULÉ : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 580 »

Monsieur le conseiller René Pinsonneault donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 580-20 intitulé : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 580, afin :

- d'agrandir la zone H-77 pour y inclure les lots numéros 1 576 688, 1 576 587, 3 202 995, 3 202 996, 1 578 672, 1 576 589, 1 576 670, 1 576 671, 1 576 583 et 1 576 672 compris dans la zone H-63;
- de modifier la grille et usage et normes H-77 pour y inclure les habitations isolées de 1 à 3 logements maximum ».

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 19 h 35 à 19 h 35.

12/04/142 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Daniel Leblanc
ET RÉSOLU : Unanimement

DE LEVER l'assemblée extraordinaire à 19h35.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

LUCIE COALLIER, OMA
GREFFIÈRE